

Table des matières

Introduction	1
1 Problématique	2
1.1 Les pistes de réflexion sur la disparité entre filière générale et filière professionnelle	3
1.2 Pourquoi s'intéresser au taux d'étrangers ?	5
2 Analyse statistique	6
2.1 La continuité avec le Secondaire I	7
2.2 L'aspect culturel	11
3 L'influence du taux d'étrangers	14
3.1 L'état actuel	14
3.2 Les scénarios d'évolution à 10 ans	17
Conclusion	19
Annexes	i
A Le système de formation en suisse	i
A.1 Secondaire I	ii
A.1.1 Filière à exigences étendues	iv
A.2 Secondaire II	iv
A.3 Passerelles	vi
B Données numériques	viii
B.1 Répartition selon le type de formation au Secondaire II par canton en 2012-2013 (Fig. 1)	viii
B.2 Taux de résidents étrangers par canton en 2013 (Fig. 2 et 8)	ix
B.3 Répartitions par canton selon exigence au Secondaire I en 2011-2012 (Fig. 3)	x
B.4 Corrélation des distributions Exigences Secondaire I / Orientation Secondaire II - GLOBAL (Fig. 4)	xi
B.5 Corrélation des distributions Exigences Secondaire I / Orientation Secondaire II - Echantillon : Suisse alémanique (Fig. 5)	xii
B.6 Corrélation des distributions Exigences Secondaire I / Orientation Secondaire II - Echantillon : Suisse romande (Fig. 6)	xii
B.7 Corrélation des distributions Exigences Secondaire I / Orientation Secondaire II - Echantillon : Suisse romande (Fig. 7)	xiii
B.8 Répartitions au Secondaire I en 2013 - aspect culturel (Fig. 9)	xiii
B.9 Répartitions Suisses/Etrangers en 2012-2013 (Fig. 10)	xiv
B.10 Filière suivie au Secondaire II, selon la nationalité (Fig. 12)	xiv
C Article du 24heures	xvi

Introduction

L'entrée au Secondaire II marque, pour chaque jeune scolarisé en Suisse, le moment de choisir sa première formation post-obligatoire. Très schématiquement, il a alors le choix entre intégrer une école de formations générales ou bien entamer une formation professionnelle. Dans un pays extrêmement hétérogène, que ce soit au niveau linguistique, culturel ou géographique, il n'est pas surprenant de constater une grande disparité entre les cantons quant à la répartition des élèves entre ces deux voies de formation.

Basé sur les résultats du "Rapport sur l'éducation en Suisse 2014" réalisé par le CSRE et sur les données de l'OFS, ce travail propose une étude statistique de deux des hypothèses généralement avancées pour expliquer ce phénomène, à savoir la continuité avec la filière suivie au Secondaire I et l'aspect culturel. Il présente de plus des résultats montrant la pertinence de s'intéresser à l'influence du taux d'étranger.

Ce Mémoire de fin de formation au MAS d'enseignant de Secondaire II a été motivé par l'intérêt particulier que les auteurs¹ portent à la formation en école professionnelle et au fait que celle-ci est souvent boudée dans les cantons romands, tout particulièrement dans les cantons de Genève et Vaud. Un article sur le sujet dans le 24heures [24h12] (voir aussi Annexe C) et la lecture du rapport 2014 de la CSRE ont été la source de nos hypothèses.

Dans la suite de ce travail, nous commençons par exposer de manière plus détaillée la problématique traitée. Les résultats de l'analyse statistique proprement dite ainsi que les pistes que cette dernière suggère pour expliquer les différences observées entre les cantons sont présentés dans la Section 2. Nous terminons par une brève conclusion proposant, entre autre, des suggestions de possible projets d'études qui, à notre sens, permettraient de mieux comprendre les différents résultats statistiques liés à notre travail.

Le détail des données numériques utilisées, une copie de l'article du 24heure susmentionné ainsi qu'une description relativement détaillée du système de formation suisse sont regroupés

1. tous deux au bénéfice d'une expérience professionnelle de plus d'une décennie dans le canton de Vaud et Genève

en Annexe.

1 Problématique

Sur mandat du Secrétariat d'État à la formation, le Centre Suisse de coordination pour la Recherche en Éducation (CSRE) publie, tous les quatre ans depuis 2006, un "Rapport sur l'éducation en Suisse" ([Rap06], [Rap10], [Rap14]) dont le but est de permettre un monitoring du système d'éducation au niveau national. Constitué de plusieurs centaines de pages (plus de 300 pour le rapport 2014), il recense les connaissances actuelles sur le système d'éducation suisse, de l'école enfantine à la formation continue.

Concernant la fréquentation des deux filières de formation au Secondaire II pour l'année académique 2012-2013, ce rapport met en évidence une préférence pour la formation professionnelle variant entre 41% (pour le canton de Genève) et 82% (pour celui de Glaris), pour une moyenne nationale de 71%. Les statistiques détaillées sont présentées dans la Figure 1

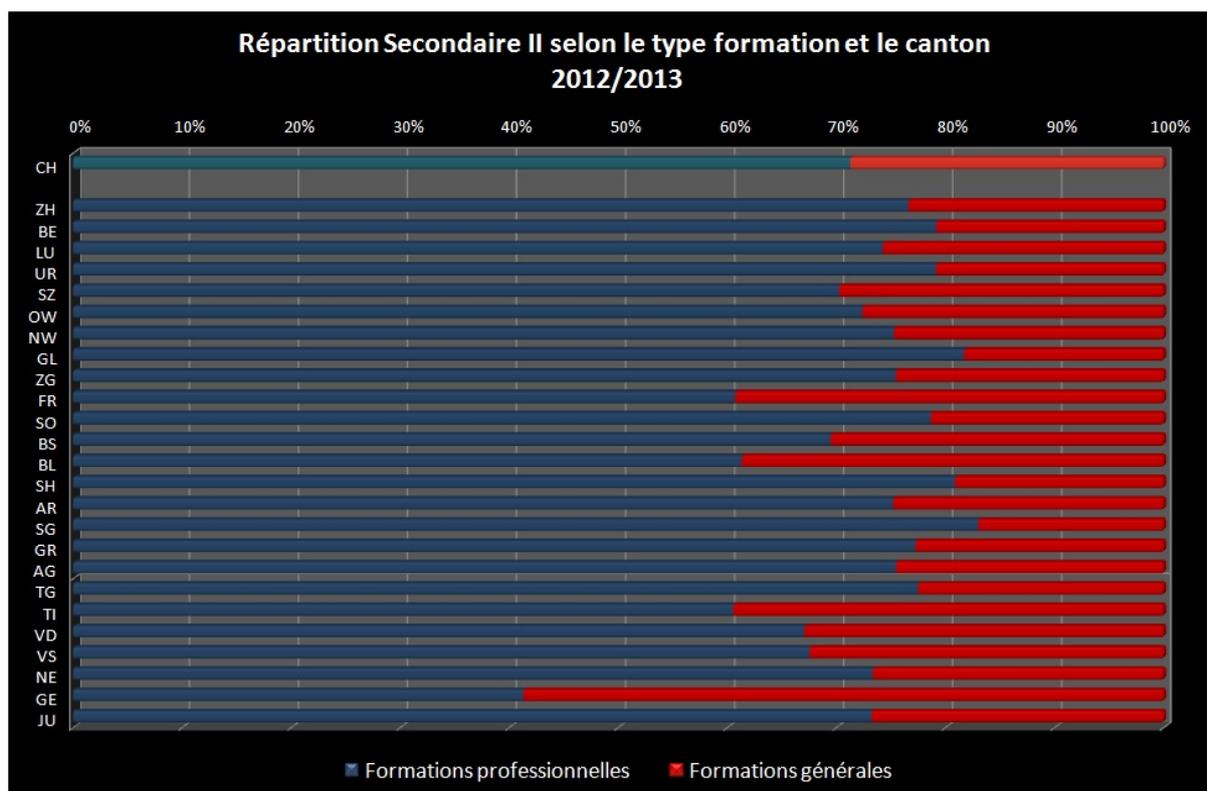


FIGURE 1 – La dispersion entre les filières générales et professionnelles dans les différents cantons est significative.

Données : OFS 2013 / Annexe B.1

1.1 Les pistes de réflexion sur la disparité entre filière générale et filière professionnelle

Les raisons principales généralement avancées par le Politique pour expliquer la disparité qui existe entre les cantons dans la répartition des élèves entre les deux filières de formation, générale et professionnelle, sont la continuité avec le Secondaire I, l'aspect culturel et le tissu économique :

La continuité avec le Secondaire I

Le système scolaire suisse au Secondaire I qui divise les élèves entre filière à exigences élémentaires et filière à exigences étendues (voir Section A.1) suggère que ces derniers vont s'inscrire, au Secondaire II, dans la formation qui correspond à celle qu'ils ont suivie

durant l'école obligatoire : formations générales pour les jeunes provenant de la filière à exigences étendues et formation professionnelle pour les autres. En d'autres termes, il est raisonnable de s'attendre à ce qu'il y ait une sorte de continuité entre la filière suivie en Secondaire I et l'orientation Secondaire II.

L'aspect culturel et géographique

La différence culturelle entre les différentes régions linguistiques de la Suisse est une évidence ; le clivage entre les mentalités suisse alémanique et suisse romande est d'ailleurs bien souvent très visible lors des résultats de votations. Ainsi, la formation professionnelle est nettement plus valorisée outre Sarine que dans les cantons romands où l'on considère que plus le bagage scolaire est lourd, mieux on est armé. Des études réalisées dans des villes bilingues, telles que Bienne, tendent d'ailleurs à montrer que, même au sein d'une même ville, les jeunes francophones ont tendance à rêver de métiers académiques, alors que les homologues alémaniques sont beaucoup plus nombreux à avoir envie de faire un apprentissage.

Le tissu économique

Le tissu économique des régions joue certainement un rôle dans le type de formation que les jeunes entreprennent. Ainsi, il est raisonnable de penser que les jeunes issus de cantons abritant de nombreuses entreprises actives dans le secteur tertiaire, comme le canton de Vaud, sont plus enclins à privilégier des études académiques que ceux provenant de régions où le tissu économique repose essentiellement sur les secteurs primaire et secondaire.

La relation avec le tissu économique s'annonce plus compliquée à discuter dans la mesure où celui-ci fait intervenir de nombreux paramètres, tels que niveau socio-économique, taux de chômage, niveau de formation moyen, revenus, types d'entreprises, etc ... Nous avons donc décidé de laisser cet aspect de côté pour mieux se focaliser sur les autres et sur ce qui nous semble une approche originale, à savoir l'influence du taux d'étrangers (voir Section 1.2).

Pour les deux premiers aspects, nous proposons d'estimer, canton par canton, la corrélation avec la distribution entre formation professionnelle et formations générales. Notre hypothèse a priori est que les plus fortes corrélations interviennent avec la continuité avec le Secondaire I (autrement dit, ceux qui peuvent suivre une voie gymnasiale le font) et avec l'aspect culturel ; cette dernière relation est d'ailleurs d'ores et déjà suggérée par le graphique de la Figure 1.

1.2 Pourquoi s'intéresser au taux d'étrangers ?

Comme mentionné précédemment, l'aspect culturel est une piste légitime pour expliquer le taux de fréquentation d'une filière ou d'une autre au Secondaire II. Dès lors, il semble raisonnable de s'intéresser à l'influence que les étrangers, dont la culture est, par définition, différente de la nôtre, peuvent avoir sur les statistiques observées.

L'étude de ces aspects est d'autant plus pertinente dans des cantons comme celui de Vaud ou de Genève où le taux d'étrangers dépasse les 30%, comme le montre la Figure 2 ci-après.

On notera de plus que la population étrangère que l'on trouve en Suisse alémanique est très différente de celle présente en Suisse romande. En effet, alors que les étrangers d'outre Sarine proviennent essentiellement d'une culture slave, c'est essentiellement des latins, dont la vision des études est très différente de celle des germaniques, que l'on trouve dans les régions francophones et italophones.

Aussi est-il intéressant de comparer le taux de Suisses et d'étrangers qui suivent une formation professionnelle, l'hypothèse de départ étant que, beaucoup plus nombreux à suivre ce cursus, les étrangers influencent la statistique à la hausse de façon non négligeable ; on s'attend aussi à ce que le phénomène soit moindre dans les cantons alémaniques que dans les cantons romands. Pour étudier cela, nous présentons des statistiques concernant la voie suivie par les résidents étrangers, selon leur nationalité. Enfin, nous proposons d'effectuer une simulation en trois scénarios - haut, moyen et bas - de l'évolution future.

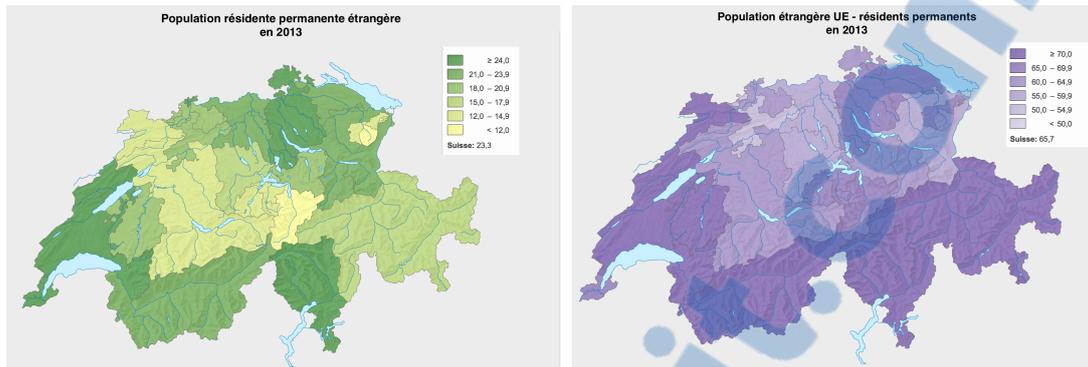


FIGURE 2 – Le taux de d'étrangers en Suisse est suffisamment significatif pour avoir un impact non négligeable sur les statistiques, particulièrement dans des cantons comme Vaud ou Genève.

Données : OFS 2015 / Annexe B.2

2 Analyse statistique

Afin de tenter d'expliquer la forte disparité cantonale entre la proportion de jeune en formation professionnelles et ceux en formation gymnasiale, nous présentons une étude statistique basée sur les données de l'OFS et de différents cantons. Comme précédemment mentionné, nous avons centré notre étude sur trois aspects, à savoir la continuité avec le Secondaire I, l'aspect culture et l'influence des communautés étrangères.

Les "Rapport sur l'éducation en Suisse" ([Rap06], [Rap10], [Rap14]) présente de nombreux résultats statistiques sur le sujet, mais se limitent à exposer des résultats sans chercher à en expliquer les singularités (ce qui est d'ailleurs cohérent avec leur rôle de monitoring). Par notre travail, nous avons voulu chercher quelles corrélations il pouvait y avoir entre ces données et tenter d'en tirer des conclusions.

Pour cela, nous avons, lorsque cela était possible (et pertinent), privilégié une étude comparative portant sur l'ensemble des cantons. Afin d'affiner certains de nos résultats et par souci de cohérence au niveau comparatif, nous nous sommes focalisés sur certains cantons représentatifs de l'aspect étudié (limitation aux grandes agglomération, cantons limitrophes ou encore élimination des cantons au système de formation très particulier).

L'étude que nous présentons ici a été réalisée avec la plus grande objectivité. Il faut cependant rester conscient que les différents aspects traités (et bien d'autres d'ailleurs) interagissent de façon complexe et aléatoire et, donc, nécessiteraient un travail beaucoup plus en profondeur que nous n'avons été en mesure de réaliser, étant donné les ressources et le temps à notre disposition.

2.1 La continuité avec le Secondaire I

Il est légitime de penser que l'orientation au Secondaire II se dessine déjà au Secondaire I, les élèves ayant suivi un cursus à exigences étendues préférant un cursus gymnasial à une formation professionnelle. On imagine ainsi trouver une forte corrélation entre le niveau d'exigences au Secondaire I et la distribution au Secondaire II.

Le graphique de la Figure 3 ci-dessous montre qu'il y a une grande disparité entre les cantons en ce qui concerne les filières du Secondaire I. La question est de savoir si cette disparité correspond à celle observée au Secondaire II.

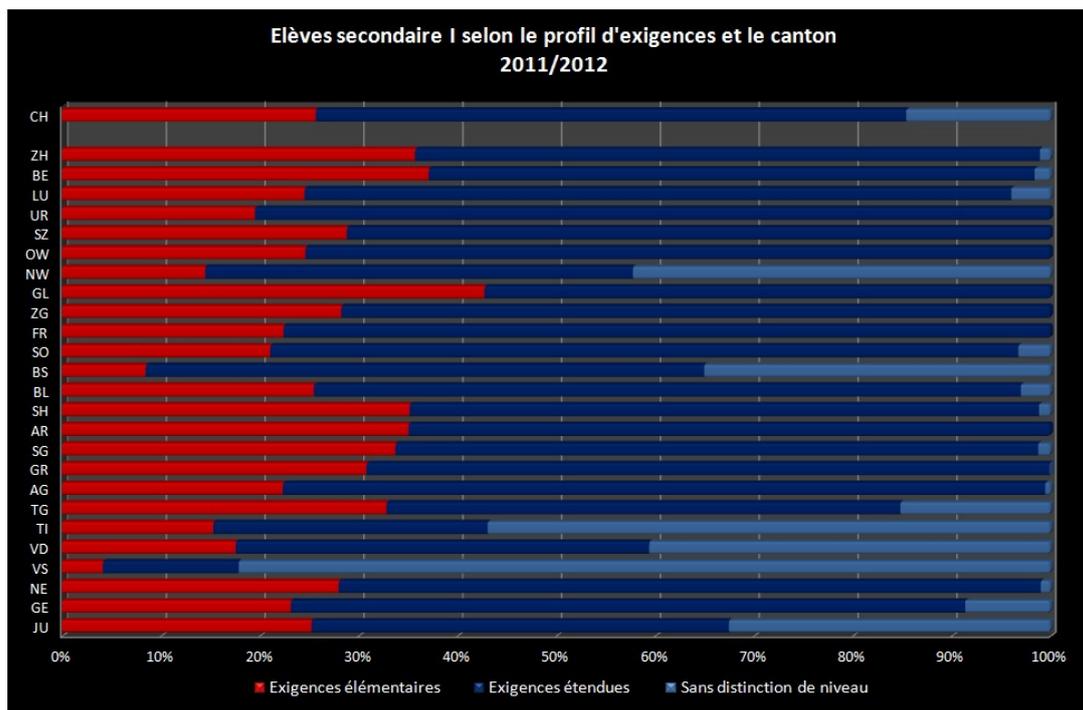


FIGURE 3 – Le taux d'élèves dans les différentes filières du Secondaire I varie beaucoup d'un canton à l'autre.

Données : OFS 2015 / Annexe B.3

Aucune des données à disposition ne permet de déterminer de quelle filière sont issus les élèves de l'école post-obligatoire. Afin de mener notre étude comparative, nous avons opté pour une analyse de la corrélation entre les distributions cantonales des élèves dans les niveaux d'exigences élémentaires et étendues au Secondaire I et les formations écoles professionnelles et générales au Secondaire II.

Nous commençons notre étude par le calcul des corrélations sur l'ensemble des cantons, à l'exception du Valais qui, avec un taux de plus de 88% d'élèves dans la filière "sans distinction de niveau" (voir Figure 3), aurait conduit à des statistiques biaisées. Nous avons obtenu une corrélation positive de 0.418 pour ce qui est de la comparaison des distributions exigences élémentaires / formations professionnelles, et de -0.134 pour les celles concernant exigences étendues / formations générales (voir Figure 4).



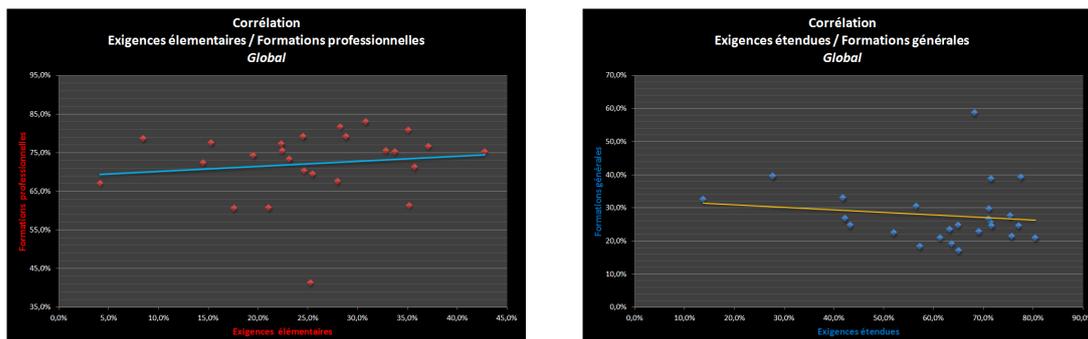


FIGURE 4 – Le relatif alignement positif du nuage de points sur le graphique de gauche annonce une certaine corrélation dans la transition exigences élémentaire/formation professionnelle. Le graphique de droite laisse, lui, présager une corrélation nettement plus faible.

Données : OFS 2015 / Annexe B.4

Le premier résultat (corrélation confortable de 0.418) montre une certaine cohérence entre les cantons en ce qui concerne la continuité dans le passage de la filière à exigences élémentaires vers la formation professionnelle. Ce constat était prévisible du fait que les élèves issus d'une formation à faibles exigences n'ont pas accès (ou un accès très limité) aux études gymnasiales. Leur orientation au Secondaire II se fait donc de manière quasi automatique quel que soit le canton.

En ce qui concerne la transition exigences étendues / formations générales, la corrélation proche de zéro démontre qu'il y a une très forte disparité entre cantons. En d'autres termes, la répartition au Secondaire II des élèves issus d'une filière à exigences étendues diffère fortement d'un canton à l'autre.

Afin d'identifier les causes de cette disparité, et en nous appuyant sur notre hypothèse que l'aspect culturel joue un rôle prédominant dans ce phénomène, nous avons répété la même étude en séparant les cantons romands des cantons alémaniques. Pour chacun de ces deux groupes, nous avons de plus éliminé les cantons influençant de manière trop significative l'écart-type du groupe. Les résultats ainsi obtenus sont présentés dans les Figures 5 et 6.

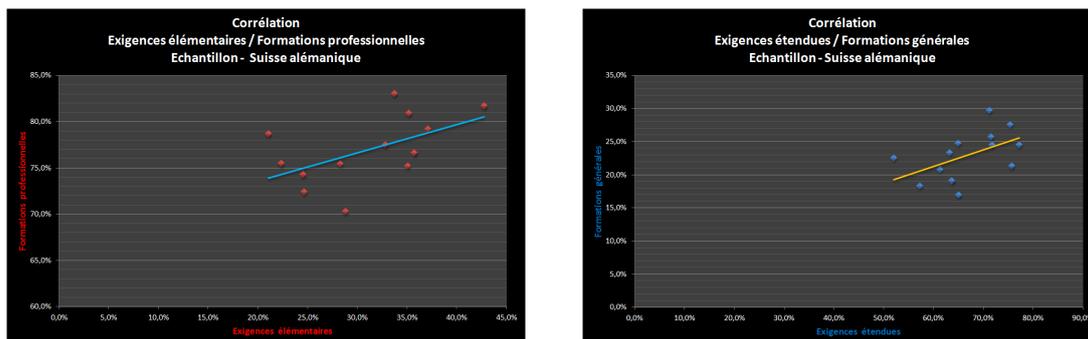


FIGURE 5 – On observe une relation linéaire positive annonçant une bonne corrélation entre cantons suisse alémaniques en ce qui concerne la continuité Secondaire I / Secondaire II.

Données : OFS 2015 / Annexe B.5

Les résultats pour cette partition confirment la corrélation exigences élémentaires / formations professionnelles en affichant des coefficients de 0.498 pour la partie alémanique et 0.44 pour la Romandie. On observe, par contre, une très nette amélioration des corrélations en ce qui concerne la transition vers les formations générales avec des résultats de 0.473 et 0.310 pour les cantons suisses-allemand et romands, respectivement.

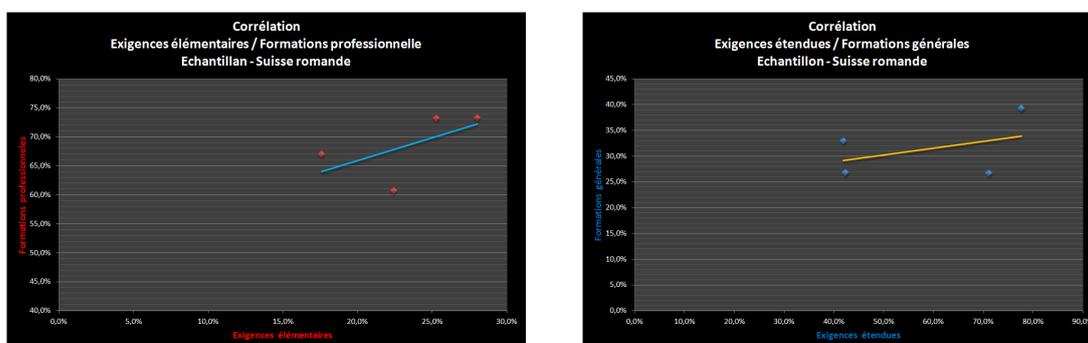


FIGURE 6 – Tout comme ce qui est observé pour les cantons outre Sarine, les cantons romands affichent une certaine homogénéité quant au passage du Secondaire I au Secondaire II

Données : OFS 2015 / Annexe B.6

Afin d'éliminer le facteur d'hétérogénéité de notre première étude de corrélation qui concernait la Suisse entière, nous avons regroupé les deux échantillons précédents en un seul et réitéré

nos calculs. Les résultats sont similaires à ceux que nous avons obtenus dans la Figure 4, à savoir une forte corrélation pour la transition exigences élémentaires / formations professionnelles (0.622) et une corrélation quasi nulle pour le deuxième type de transition (voir Figure 7).

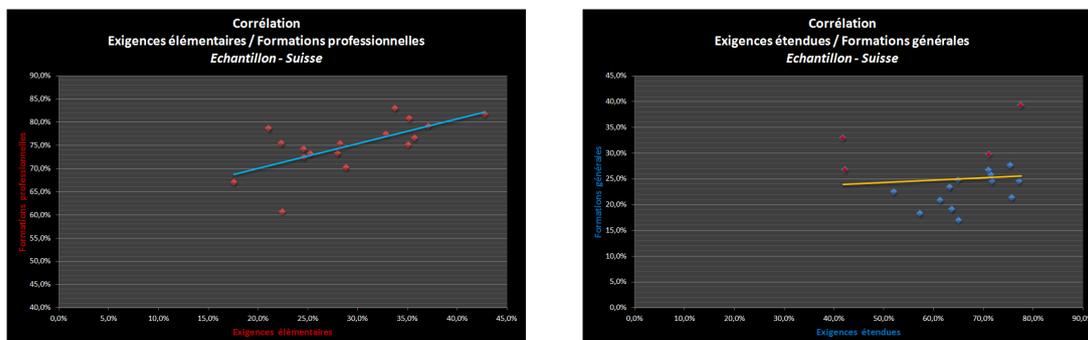


FIGURE 7 – Bien que sélectionné selon un critère d’homogénéité, l’échantillon regroupant romands et alémaniques affiche une non-corrélation entre exigences étendues et formations générales.

Données : OFS 2015 / Annexe B.6

Les résultats de cette analyse confortent l’hypothèse que l’aspect culturel joue un rôle déterminant dans le choix des élèves issus d’une filière à exigences étendues quant à leur orientation post-obligatoire.

2.2 L'aspect culturel

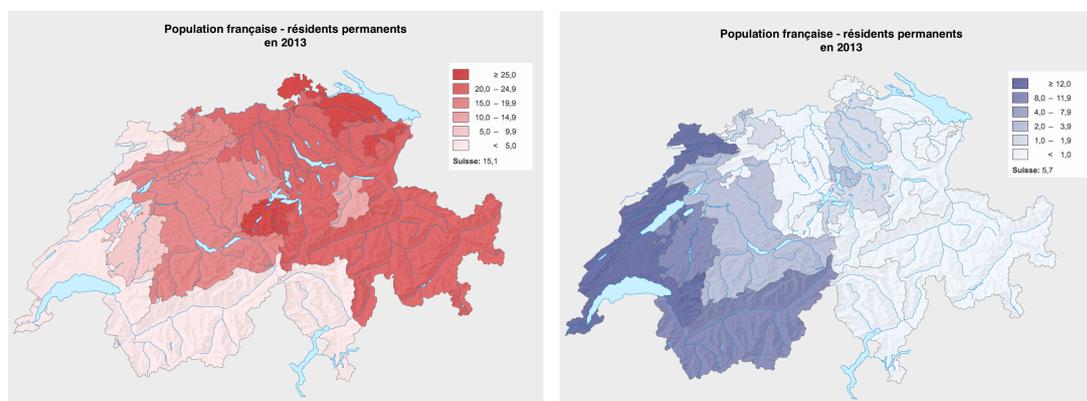


FIGURE 8 – Les taux de résidents permanents montrent clairement une concentration Allemande dans les cantons alémaniques et française suisse romande.

Données : OFS 2015 / Annexe B.2

Les cultures alémaniques, tessinoises et romandes sont indéniablement très différentes : la première s'apparente à la culture allemande, la seconde à la culture italienne, et la dernière à la française. On s'attend donc à ce que cela se reflète dans le choix de l'orientation des jeunes au Secondaire II, comme le suggère l'étude réalisée à la section précédente.

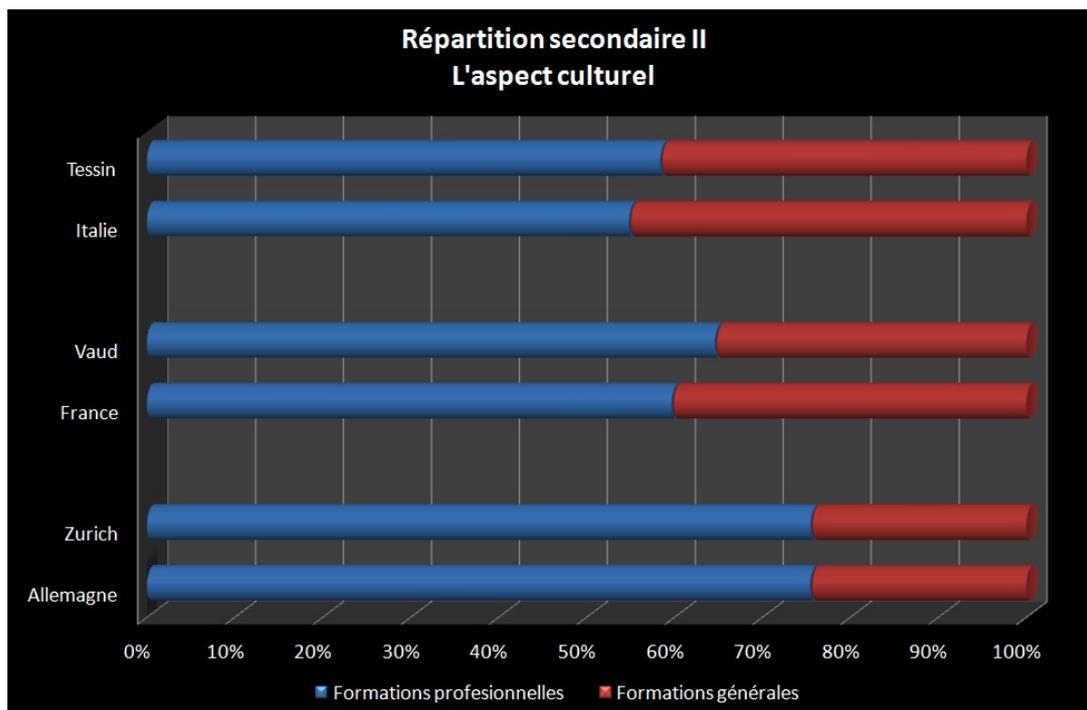


FIGURE 9 – La préférence des suisses est comparable à celle des résidents étrangers des pays limitrophes. Cela est particulièrement marqué en ce qui concerne les Zurichois et les Allemands.

Données : OFS 2015 / Annexe B.8

Afin de confirmer ou infirmer cette hypothèse, nous avons réalisé un comparatif de la répartition Gymnase/Écoles professionnelles entre les jeunes suisses de 3 cantons représentatifs des régions culturelles et les élèves étrangers effectuant leurs études en Suisse. Les résultats de cette étude statistique, présentés dans la Figure 9 ci-dessus, confirment nettement l'hypothèse de départ que l'aspect culturel est l'un des facteurs prédominants dans le choix des élèves quant à leur orientation au Secondaire II.

Le graphique de la Figure 9 confirme aussi que les mentalités française et italienne sont nettement plus portées vers les études académiques (l'apprentissage étant quasiment considéré comme la conséquence d'un échec scolaire) que ne l'est la culture germanique qui, elle, valorise les formations professionnelles au même titre que les formations générales. Il n'est par conséquent par très surprenant de constater le clivage entre romands/tessinois et suisses alémaniques

quant à la répartition entre les deux types de formation au Secondaire II.

On notera pour finir la parfaite concordance entre Zürichois et Allemands. Celle-ci, et le fait que la grande majorité des étrangers résidents outre Sarine sont d'origine allemande, suggère que l'influence des étrangers dans cette région linguistique est nettement inférieure à celle que l'on pourrait observer au Tessin et en Romandie. Ce constat est par ailleurs confirmé par l'étude que nous avons menée sur l'influence du taux d'étranger et que nous présentons dans la Section suivante.

3 L'influence du taux d'étrangers

Comme nous l'avons mentionné lors de l'exposé de la problématique, la forte proportion d'étrangers dans de nombreux cantons suisses, et en particulier dans les cantons de Vaud, Genève, Zürich et du Tessin (Figure 2), justifie que l'on s'intéresse à l'impact que cette population a sur les statistiques qui nous intéressent.

Le Rapport sur l'éducation 2014 [Rap14] (p. 110) nous renseigne sur les projets des élèves étrangers et les vœux des parents : ces derniers souhaitent nettement plus souvent que leurs homologues suisses que leurs enfants obtiennent une maturité gymnasiale. Le rapport ne fournit par contre aucune information quant au taux de ces jeunes qui intègrent, effectivement, une voie de formation générale.

3.1 L'état actuel

Nous avons répertorié dans la Figure 10 ci-après la distribution dans les deux filières de formation post-obligatoire des élèves suisses et étrangers pour les cantons susmentionnés ; à des fins de comparaison, nous y avons ajouté la moyenne nationale.

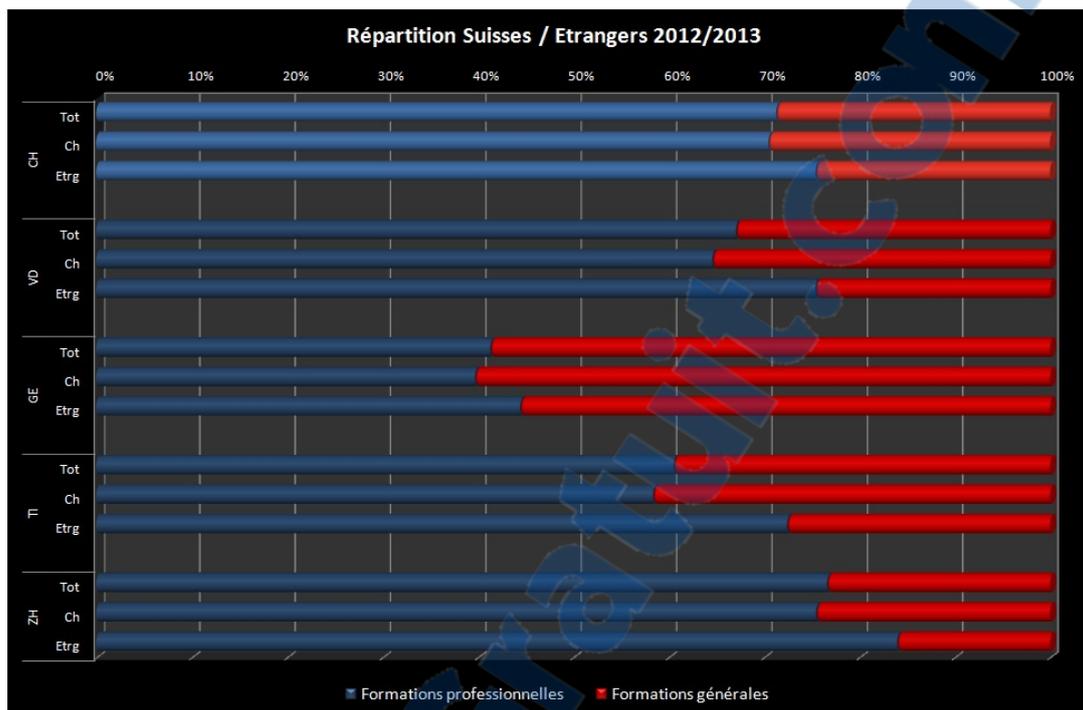


FIGURE 10 – La population étrangère tend à augmenter le taux d’élèves qui suivent une formation professionnelle au Secondaire II.

Données : OFS 2015 / Annexe B.9

On note sur le graphique de la Figure10 que, dans chacun des quatre cantons considérés comme au niveau national, la population résidente étrangère tend à augmenter le taux de jeunes qui poursuivent une formation professionnelle au détriment de la fréquentation gymnasiale. Si l’influence sur la proportion totale est faible au niveau national, celle-ci s’avère nettement plus marquée dans les cantons qui affichent une forte population étrangère. Ceci est particulièrement prononcé pour les cantons de Vaud et du Tessin, avec une augmentation de la proportion de l’ordre de 2.5%. Elle est plus minime en ce qui concerne Genève et Zürich qui, eux, sont proches de la moyenne nationale (1.2%) avec, respectivement, 1.6% et 1.2% d’augmentation dans la filière professionnelle due aux résidents étrangers. Ces résultats sont illustrés dans la Figure 11 ci-après.

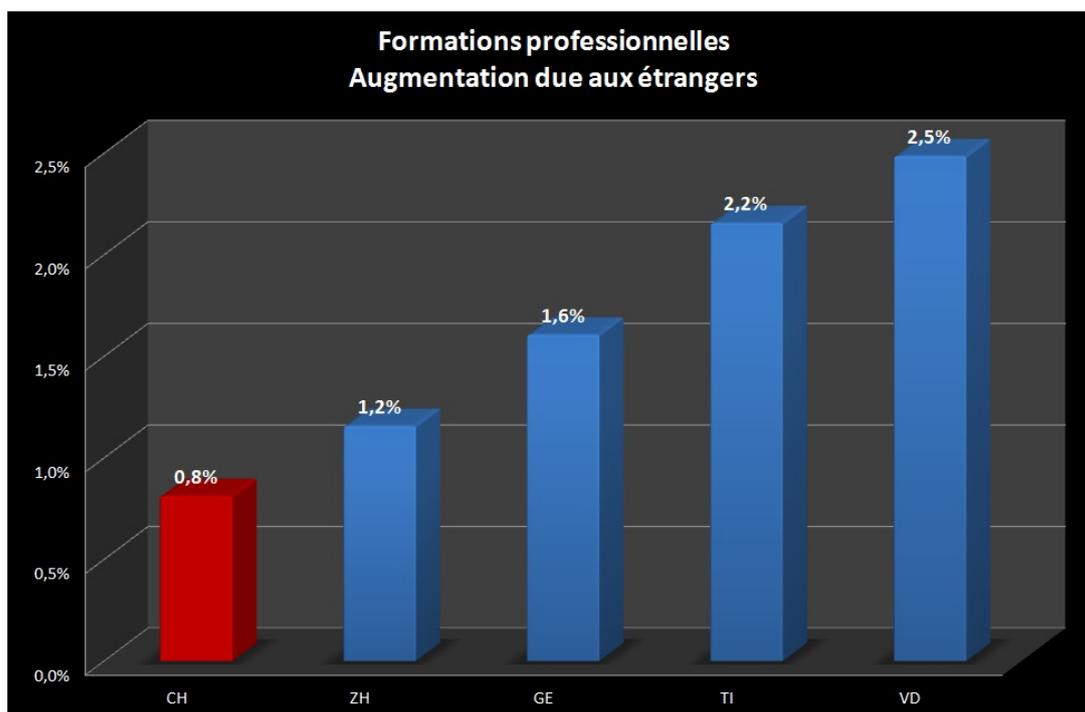


FIGURE 11 – L’influence de la population étrangère s’avère relativement significative dans les cantons du Tessin, de Vaud et, dans une moindre mesure, de Genève. Zürich est dans la moyenne nationale.

Données : OFS 2015 / Annexe B.9

La forte proportion d’étrangers dans les cantons concernés explique très certainement l’influence non-négligeable qu’ont les résidents étrangers sur nos statistiques. Le faible impact que ceux-ci ont dans le canton de Zürich (et au niveau national) s’explique, d’une part, par une proportion plus faible de résidents étrangers (25.4% à Zürich contre 40.4% à Genève) et, d’autre part, par la provenance de cette population.

Afin d’étudier plus en détails ce dernier aspect, nous avons répertorié la distribution des élèves étrangers entre les deux types de formation post-obligatoires en fonction de leur origine. Les résultats obtenus sont présentés dans la Figure 12.

On remarque sur ce dernier graphique la très forte disparité entre les différentes nationalités. On notera en particulier que les Espagnols et Portugais qui constituent traditionnellement une grande partie de la population étrangère établie en Suisse romande sont majoritairement orien-

tés vers une formation professionnelle. A contrario, les germaniques qui constituent l'essentiel de la communauté d'immigrés en Suisse alémanique sont, eux, tout à fait dans la moyenne nationale. A noter pour finir que le moindre impact constaté à Genève s'explique par la très forte proportion de français (et le grand nombre d'expatriés de très haut niveau socio-économique) parmi les résidents étrangers.

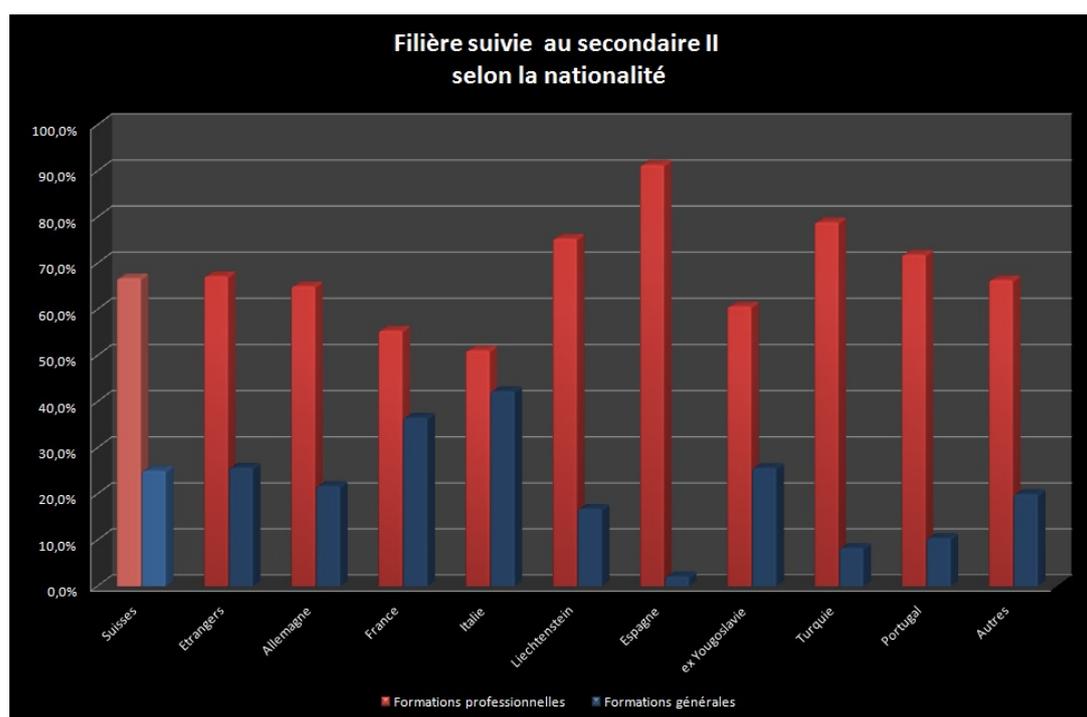


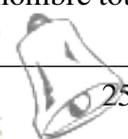
FIGURE 12 – Les étrangers de culture latine sont beaucoup plus portés vers les formations professionnelles que ne le sont les germaniques ou les français.

Données : OFS 2015 / Annexe B.10

3.2 Les scénarios d'évolution à 10 ans

Les résultats présentés dans la section précédente suggèrent que l'évolution du taux de résidents étrangers pourrait avoir un impact sur la distribution des élèves entre les deux types de formation au Secondaire II. Une estimation de cette influence peut être déduite des prévisions du nombre d'étrangers établis et scolarisés sur le territoire national.

L'OFS propose trois scénarios - haut, moyen et bas - de l'évolution du nombre total d'étran-



gers résidant dans les quatre cantons qui nous intéressent. Nous avons utilisés ces résultats pour effectuer une simulation, à 10 ans, de l'évolution du nombre d'étrangers scolarisés au Secondaire II. Plus précisément, nous avons appliqué les taux estimés par l'OFS selon les différents scénarios aux effectifs 2012/2013 d'élèves étrangers au sein de l'école post-obligatoire. Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau de la Figure 13 ci-dessous.

		Zürich	Tessin	Vaud	Genève
Effectifs en 2012/2013	Suisses	86,3%	75,3%	77,0%	63,7%
	Etrangers	13,7%	24,7%	23,0%	36,3%
Augmentation étrangers sur 10 ans	Haut	-0,8%	-0,7%	2,1%	2,9%
	Moyen	-1,2%	0,0%	1,2%	1,3%
	Bas	-1,8%	-0,8%	0,1%	-0,6%

FIGURE 13 – Scénarios haut, moyen et bas de l'évolution à 10 ans du nombre de résidents étrangers en Suisse.

Données : OFS 2015

	Zürich		Tessin		Vaud		Genève	
	FP	FG	FP	FG	FP	FG	FP	FG
Effectifs en 2012/2013	76,6%	23,4%	61,8%	38,2%	67,1%	32,9%	41,4%	58,6%
Haut	76,6%	23,4%	61,7%	38,3%	67,3%	32,7%	41,6%	58,4%
Moyen	76,5%	23,5%	61,8%	38,2%	67,2%	32,8%	41,5%	58,5%
Bas	76,5%	23,5%	61,7%	38,3%	67,1%	32,9%	41,4%	58,6%

FIGURE 14 – L'impact de l'évolution de la population résidente étrangère sur la distribution entre formations générales et professionnelles s'avère minime.

Données : OFS 2015

Ces résultats permettent d'effectuer une projection de la répartition des élèves entre les deux types de formation Secondaire II. Celle-ci est présentée dans le tableau de la Figure 14.

Contrairement à notre hypothèse de départ, l'influence des étranger s'avère relativement faible, puisque les variations calculées ne sont que de l'ordre de quelques dixièmes de pour

cents. On notera cependant que l'impact tend bel et bien vers une hausse de la fréquentation des formations professionnelles, particulièrement dans les cantons romands et au Tessin.

Conclusion

L'hypothèse culturelle est fréquemment évoquée dans la littérature comme source d'explication de la disparité entre cantons en ce qui concerne l'orientation des élèves au Secondaire II. L'étude statistique que nous avons réalisée tend à confirmer ce postulat. En effet, la forte corrélation qui apparaît dès lors que l'on regroupe les cantons par région linguistique (et son absence lorsque l'on considère l'ensemble de la suisse) montre une certaine cohérence pour les cantons partageant la même culture.

La partition que nous avons effectuée pourrait trouver d'autres causes d'homogénéité telles que le tissu économique, le niveau socio-économique ou encore la différence ville-campagne. Cependant, la grande similarité de comportement entre Romands et Français, Suisses alémaniques et Allemands ainsi qu'entre Tessinois et Italiens que nous avons mise en exergue pousse à privilégier l'aspect culturel comme étant un élément incontournable dans le choix d'orientation post-obligatoire.

En ce qui concerne l'impact que la proportion d'étrangers peut avoir sur les disparités observées, nous avons pu mettre en évidence le fait que celle-ci influence à la hausse le nombre d'élèves en formation professionnelle. Cela s'avère particulièrement marqué dans le canton de Vaud où la population étrangère est d'une part plus importante et, d'autre part, largement composée de communautés privilégiant la formation professionnelle.

Ces résultats suggèrent que l'on s'intéresse de plus près aux régions telles que Bienne ou Fribourg qui regroupent les deux cultures mais partagent à la fois le territoire, le tissu économique ou encore la proportion d'étrangers. Une étude portant sur ces régions permettrait ainsi de valider les conclusions de ce rapport.

Table des figures

- 1 La dispersion entre les filières générales et professionnelles dans les différents cantons est significative.
Données : OFS 2013 / Annexe B.1 3
- 2 Le taux de d'étrangers en Suisse est suffisamment significatif pour avoir un impact non négligeable sur les statistiques, particulièrement dans des cantons comme Vaud ou Genève.
Données : OFS 2015 / Annexe B.2 6
- 3 Le taux d'élèves dans les différentes filières du Secondaire I varie beaucoup d'un canton à l'autre.
Données : OFS 2015 / Annexe B.3 8
- 4 Le relatif alignement positif du nuage de points sur le graphique de gauche annonce une certaine corrélation dans la transition exigences élémentaire/formation professionnelle. Le graphique de droite laisse, lui, présager une corrélation nettement plus faible.
Données : OFS 2015 / Annexe B.4 9
- 5 On observe une relation linéaire positive annonçant une bonne corrélation entre cantons suisse alémaniques en ce qui concerne la continuité Secondaire I / Secondaire II.
Données : OFS 2015 / Annexe B.5 10
- 6 Tout comme ce qui est observé pour les cantons outre Sarine, les cantons romands affichent une certaine homogénéité quant au passage du Secondaire I au Secondaire II
Données : OFS 2015 / Annexe B.6 10

7	Bien que sélectionné selon un critère d'homogénéité, l'échantillon regroupant romands et alémaniques affiche une non-corrélation entre exigences étendues et formations générales.	11
	<i>Données : OFS 2015 / Annexe B.6</i>	
8	Les taux de résidents permanents montrent clairement une concentration Allemande dans les cantons alémaniques et française suisse romande.	11
	<i>Données : OFS 2015 / Annexe B.2</i>	
9	La préférence des suisses est comparable à celle des résidents étrangers des pays limitrophes. Cela est particulièrement marqué en ce qui concerne les Zurichois et les Allemands.	12
	<i>Données : OFS 2015 / Annexe B.8</i>	
10	La population étrangère tend à augmenter le taux d'élèves qui suivent une formation professionnelle au Secondaire II.	15
	<i>Données : OFS 2015 / Annexe B.9</i>	
11	L'influence de la population étrangère s'avère relativement significative dans les cantons du Tessin, de Vaud et, dans une moindre mesure, de Genève. Zürich est dans la moyenne nationale.	16
	<i>Données : OFS 2015 / Annexe B.9</i>	
12	Les étrangers de culture latine sont beaucoup plus portés vers les formations professionnelles que ne le sont les germaniques ou les français.	17
	<i>Données : OFS 2015 / Annexe B.10</i>	
13	Scénarios haut, moyen et bas de l'évolution à 10 ans du nombre de résidents étrangers en Suisse.	18
	<i>Données : OFS 2015</i>	

- 14 L'impact de l'évolution de la population résidente étrangère sur la distribution entre formations générales et professionnelles s'avère minime.
Données : OFS 2015 18
- 15 Organigramme simplifié du système de formation Suisse, de l'école obligatoire au degré tertiaire. On notera notamment les passerelles qui donne au système suisse sa perméabilité. horizontale ii

Références

- Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), *L'éducation en Suisse rapport 2006*, <http://www.skbf-csre.ch/fr/monitorage-de-leducation/rapport-2006/> (pdf), 2006.
- Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), *L'éducation en Suisse rapport 2010*, <http://www.skbf-csre.ch/fr/monitorage-de-leducation/rapport-2006/> (pdf), 2006.
- Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), *L'éducation en Suisse rapport 2014*, <http://www.skbf-csre.ch/fr/monitorage-de-leducation/rapport-2014/> (pdf), 2014.
- Lise Bourgeois, "Pourquoi les jeunes Vaudois boudeent l'apprentissage" , Quotidien 24heures, 18.9.2012.
- Office fédéral de la statistique, <http://www.bfs.admin.ch/>.
- Statistiques du canton de Vaud, <http://www.scris.vd.ch>.
- Orientation.ch, <http://www.orientation.ch/>.
- Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, <http://www.edk.ch>.

ANNEXES

A Le système de formation en suisse

En Suisse, les cantons sont souverains en matière d'instruction publique. Ainsi, à moins que cette souveraineté ne soit déléguée à la Confédération par la Constitution, l'instruction publique est entièrement du ressort des 26 cantons qui composent le pays. L'accord inter-cantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (concordat *HarmoS*)², propose le découpage suivant du système de formation (schématiser dans la figure 15) :

- l'école *enfantine*, d'une durée de deux ans, marque l'entrée dans le système de formation ;
- le degré *primaire* (cycle élémentaire inclus) dure six ans, au terme desquels les élèves sont orientés, selon leur affinité, dans une filière du Secondaire I ;
- le degré *Secondaire I* marque les trois dernières années de l'école obligatoire. Cette période se termine par une certification de fin de cycle ; les cantons restants souverains quant aux conditions d'obtention de celle-ci, les modalités varient beaucoup d'une région à une autre ;
- le degré *Secondaire II* est le premier niveau de formation post-obligatoire. Il regroupe la formation professionnelle initiale, les écoles dispensant une formations générales approfondie telles que l'école de maturité gymnasiale ou l'école de culture générale, ainsi que les formations transitoires ;
- le degré *tertiaire* comprends la formation professionnelle supérieure hors hautes écoles (examens professionnels fédéraux, examens professionnels fédéraux supérieurs, écoles supérieures) ainsi que les hautes écoles (hautes écoles universitaires, hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogiques)
- enfin, la *formation continue* accompagne les travailleurs tout au long de leur carrière.

Le système suisse (voir Figure 15) se veut perméable, tant verticalement que horizontalement. En particulier, le système de passerelle(s) et la possibilité de réaliser une maturité pro-

2. Le concordat stipule que la mise en œuvre de cet accord doit être effectuée jusqu'au début de l'année scolaire 2015/2016 au plus tard (à l'exception du Tessin qui bénéficie d'une dérogation l'autorisant à conserver une durée de 4 ans pour son degré Secondaire I)

professionnelle permettent aux élèves d'intégrer les hautes écoles même si telle n'était par leur première orientation.

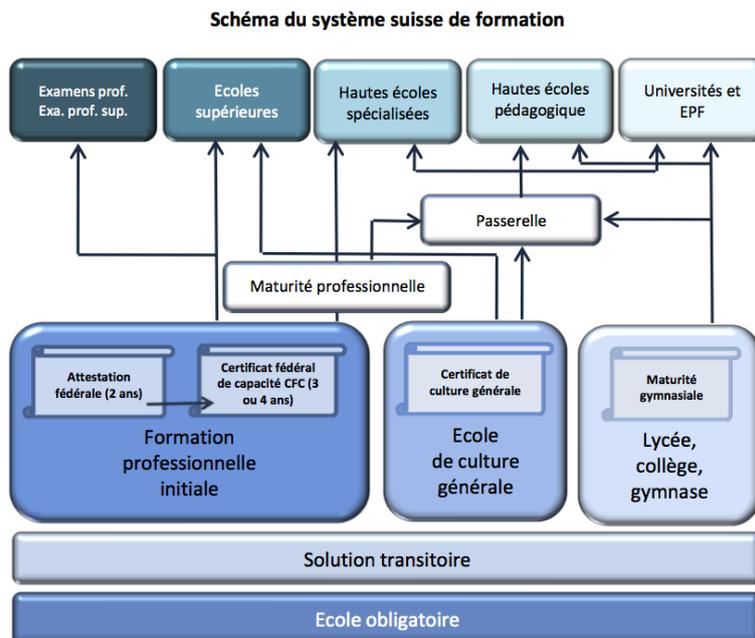


FIGURE 15 – Organigramme simplifié du système de formation Suisse, de l'école obligatoire au degré tertiaire. On notera notamment les passerelles qui donne au système suisse sa perméabilité. horizontale

La responsabilité du système éducatif dans les domaines des écoles de maturité gymnasiale, de la formation professionnelle et des hautes écoles est partagée par les cantons et la confédération. Certaines tâches sont également attribuées aux communes, notamment dans le domaine de l'école obligatoire.

Dans la suite de ce chapitre, nous détaillons les degrés qui font l'objet de notre étude, à savoir Secondaire I et Secondaire II.

A.1 Secondaire I

Le degrés Secondaire I fait suite au degré primaire et marque la dernière phase de l'école obligatoire. Cette phase de formation dure trois ans (à l'exception du Tessin) et conduit à une certification de fin de cycle dont les modalités varient d'un canton à l'autre.

L'enseignement est dispensé sur la base de niveaux de performances et selon différents modèles structurels qui varient d'une région à une autre, voir, pour certains cantons, d'une commune à une autre. On distingue trois modèles :

- le modèle *avec filières*,
- le modèle *coopératif*, et
- le modèle *intégré*.

Le concordat HarmoS³ a rendu obligatoires deux années d'école enfantine. Il fixe aussi l'âge minimum de scolarisation à quatre ans et le jour de référence. La date limite pour l'application de ce concordat par les cantons adhérents a été fixée à la rentrée scolaire 2015-2016.

Systeme intégré

Dans ce modèle, les élèves sont répartis dans les classes sans qu'il y aie de sélection. Les cours sont organisés de sorte à intégrer des niveaux différenciés en fonction des performances des élèves de la classe.

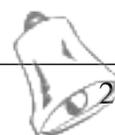
Systeme coopératif

Dans le modèle coopératif, les classes sont formées en fonction des performances des élèves. Certains cours à niveaux différenciés sont conservés, notamment ceux concernant une langue nationale et les mathématiques.

Systeme à filières séparées

Ce dernier système répartit les élèves dans des classes séparées en fonction de leurs performance. Cette segmentation a pour objectif la préparation des jeunes aux diverses filières que l'on trouve au degré Secondaire II. Le nombre de filières proposées dans ce modèle varie en deux et quatre.

3. Concordat inter-cantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire



Formation transitoire

Cette formation est axée sur la pratique et sur le monde du travail. D'une durée de un an maximum, ces offres s'inscrivent dans le prolongement de la scolarité obligatoire. Elles ont pour but de faciliter/rendre possible l'accès à une première formation professionnelle.

Filières et exigences

Dans la plupart des cantons, le degré Secondaire I est divisé en deux (trois pour certains cantons), filières ou sections. Cette répartition se fait suivant les groupes de performance, à savoir la filière à exigences élémentaires et la filière à exigences étendues. Certaines écoles ne prévoient pas de sélection par classe sur la base des résultats scolaires ; dans ces cas on parle de filière sans distinction de niveau.

Filière à exigences élémentaires

Les dénominations spécifiques varient d'un canton à l'autre. En suisse romande, celles-ci sont désignées par les termes section pratique, moderne, pré-professionnelle, classes à option ; en suisse alémanique par Realschule, Oberschule, Berufswahlschule, Werkschule. Elles encouragent les aptitudes pratiques et la formation générale des élèves. Leur but est de les préparer aux apprentissages professionnels.

A.1.1 Filière à exigences étendues

En suisse romande, ces sections sont désignées par section moderne, division supérieure, division gymnasiale, en Suisse alémanique, par Sekundarschule, Bezirksschule, Mittelschule, progymnasiale Abteilung, Untergymnasium.

Ces sections visent à élargir la formation de culture générale et à préparer les élèves aux écoles de maturité, aux écoles professionnelles du degré diplôme, aux écoles professionnelles à plein temps ou à des apprentissages professionnels exigeants.

A.2 Secondaire II

Le degré Secondaire II marque le début de la formation post-obligatoire (si l'on fait exception des formations transitoires). Il englobe aussi bien les écoles de formations générales (gymnases ou écoles préparant à la maturité et écoles de culture générale) que la formation professionnelle. Bien que regroupées sous la dénomination "Secondaire II", ces deux voies de formation ont chacune une structure autonome et ne montrent que peu de perméabilité entre elles ; leurs relations réciproque sont souvent perçues comme étant de nature hiérarchique.

Au contraire du degré Secondaire I pour lequel les cantons jouissent d'une grande autonomie, le degré Secondaire II est soumis à des règlements édictés par la Confédération : la réglementation de la formation professionnelle est entièrement de sa compétence, tandis que les gymnases doivent se conformer au Règlement sur la Reconnaissance des certificats de Maturité gymnasiale (RRM) qui est édicté conjointement par la CDIP et la Confédération.

A.2.1 Écoles de maturité gymnasiale / gymnase

Les écoles de maturité gymnasiale, implantées dans tous les cantons, préparent à la poursuite des études menant à des formations du degré tertiaire telles que celles offertes par les hautes écoles universitaires. En 1995, le Conseil fédéral a édicté une ordonnance et la CDIP un règlement, deux textes portant sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale. Ceux-ci ont restructuré complètement le système de formation menant à la maturité en élargissant le choix des élèves, dans le but de leur offrir une offre plus individualisée. En particulier, ces textes ont introduit un nouveau plan d'étude cadre, ainsi que les concepts de disciplines fondamentales, d'option spécifique et d'option complémentaire parmi lesquelles les élèves doivent choisir ; le travail de maturité autonome a lui aussi vu le jour à cette occasion⁴.

A.2.2 Durée de la formation

La formation allant du degré primaire jusqu'à l'obtention de la maturité gymnasiale dure au total douze ans, mais son articulation varie d'un canton à l'autre. En règle générale, la formation

4. Un projet d'évaluation de cette réforme, le projet EVAMAR, a été mis en en place pour en estimer les effets ; ces mesures ont été effectuée en deux étapes, 2002-2004 et 2005-2008

menant à la maturité dure quatre ans ; cette durée est réduite à trois ans dans les cantons où existe une neuvième année de degrés Secondaire I à caractère pré-gymnasial. Certains cantons suisse-alémaniques gèrent deux cursus différents, à savoir un gymnase "version courte" d'une durée de quatre ans et un gymnase "version longue" qui dure six ans et qui débute déjà après le degré primaire ou dans la septième année de scolarité. Ce système n'a pas d'équivalent en Suisse romande, ni au Tessin, où seul le cursus version courte existe.

A.2.3 Conditions d'admission

Les conditions d'admission pour les écoles de maturité gymnasiale sont laissées à discrétion des cantons. On distingue, pour l'essentiel, trois systèmes de sélection :

- Le plus répandu repose sur la moyenne des notes de la dernière année de scolarité obligatoire pour les élèves fréquentant les filières avec les plus hautes exigences du Secondaire I ;
- Le second système ajoute aux notes de l'année la recommandation de l'enseignant-e de l'école précédente ;
- Enfin, l'admission peut se faire via un examen d'admission. Les cantons qui adoptent l'un des deux systèmes ci-dessus proposent en général aussi cette alternative pour les cas où une évaluation selon les critères habituels ne peut pas être effectuée (et à la demande des parents).

Les examens d'admission s'effectuent généralement par écrit, avec parfois également des épreuves orales. Ils portent avant tout sur la langue première, les langues étrangères et les mathématiques.

Les personnes qui souhaitent rattraper le certificat de maturité gymnasiale peuvent fréquenter une école de maturité gymnasiale reconnue pour adultes (durée : au moins trois ans). Un certificat de maturité gymnasiale peut également être obtenu sans fréquenter une école de maturité gymnasiale, ni une école de maturité pour adultes. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) offre la possibilité d'effectuer l'examen suisse de maturité. La préparation à cet examen est laissée à la discrétion de chacun, elle peut s'effectuer auprès d'une école de préparation à la maturité ou en autodidacte.

A.2.4 Écoles de culture générale (ECG)

L'école de culture générale (ECG), également appelée dans certains cantons école de culture générale et de commerce, est une école post-obligatoire du degré Secondaire II qui permet l'obtention du diplôme de culture générale. Ce diplôme permet d'accéder à certaines écoles supérieures. Il peut être complété par une maturité spécialisée en vue d'accéder à une haute école spécialisée correspondant à la filière d'études choisie. Selon le canton, il existe quatre ou cinq filières de formation selon le canton.

A.2.5 Écoles professionnelles

La formation professionnelle permet à une majorité des jeunes suisses d'acquérir les solides connaissances de base. Elle constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles. Le système de la formation professionnelle est marqué par l'alternance entre théorie et pratique.

A.2.6 Système dual

La formation en entreprise et à l'école professionnelle est le type de formation professionnelle initiale le plus répandu. La formation professionnelle supérieure combine enseignement et pratique professionnelle et garantit ainsi également le système dual au degré tertiaire.

A.2.7 École des métiers

Outre la formation duale en entreprise, la formation professionnelle initiale peut également être suivie en école à temps complet, notamment dans les écoles de métiers ou les écoles de commerce.

A.3 Passerelles

Depuis 2006, la Constitution suisse stipule que, «dans les limites de leurs compétences respectives, la Confédération et les cantons veillent ensemble à la qualité et à la perméabilité de l'espace suisse de formation» (art. 61a).

Le système de formation se doit donc de proposer, à côté d'une filière universitaire de haute qualité, une voie professionnelle de même rang, fortement développée, qui mène jusqu'au niveau tertiaire (ou supérieur). En imposant la perméabilité, la constitution exige l'existence de passerelles et de transitions permettant de passer d'un type de formation à l'autre.

B Données numériques

B.1 Répartition selon le type de formation au Secondaire II par canton en 2012-2013 (Fig. 1)

	Formation Professionnelle	Formation Générale
CH	71.3 %	28.7 %
ZH	76.6 %	23.4 %
BE	79.2 %	20.8 %
LU	74.3 %	25.7 %
UR	79.1 %	20.9 %
SZ	70.3 %	29.7 %
OW	72.4 %	27.6 %
NW	75.3 %	24.7 %
GL	81.7 %	18.3 %
ZG	75.4 %	24.6 %
FR	60.7 %	39.3 %
SO	78.6 %	21.4 %
BS	69.5 %	30.5 %
BL	61.3 %	38.7 %
SH	80.9 %	19.1 %
AR	75.2 %	24.8 %
SG	83.0 %	17.0 %
GR	77.3 %	22.7 %
AG	75.5 %	24.5 %
TG	77.5 %	22.5 %
TI	60.5 %	39.5 %
VD	67.06 %	32.9 %
VS	67.5 %	32.5 %
NE	73.3 %	26.7 %
GE	41.3 %	58.7 %
JU	73.2 %	26.8 %

B.2 Taux de résidents étrangers par canton en 2013 (Fig. 2 et 8)

	Taux Total	Issus de l'UE	Allemands	Français
CH	23.8 %	65.7 %	15.1 %	5.7 %
ZH	25.4 %	65.6 %	23.3 %	1.9 %
BE	14.5 %	60.4 %	18.5 %	2.8 %
LU	17.2 %	56.6 %	19.9 %	0.7 %
UR	11.1 %	70 %	22.3 %	0.6 %
SZ	19.6 %	61.3 %	24.7 %	1.2 %
OW	14.0 %	68.6 %	27.0 %	0.8 %
NW	13.1 %	69.7 %	31.6 %	1.2 %
GL	22.2 %	60.5 %	14.9 %	0.3 %
ZG	25.9 %	65.8 %	21.0 %	2.3 %
FR	20.8 %	71.2 %	5.1 %	11.9 %
SO	20.3 %	52 %	16.4 %	0.8 %
BS	34.3 %	60.8 %	22.9 %	2.4 %
BL	20.7 %	60 %	19.4 %	1.6 %
SH	24.7 %	61.6 %	29.0 %	0.8 %
AR	7.5 %	65.3 %	26.7 %	0.2 %
SG	22.9 %	55 %	20.7 %	0.1 %
GR	17.7 %	81.4 %	22.3 %	0.4 %
AG	23.3 %	57.9 %	21.2 %	0.5 %
TG	23.4 %	68.2 %	33.2 %	0.8 %
TI	27.2 %	82.4 %	3.8 %	0.4 %
VD	32.8 %	71 %	2.80 %	1.0 %
VS	22.2 %	79.2 %	4.7 %	16.1 %
NE	24.9 %	76.5 %	1.7 %	11.8 %
GE	40.4 %	65.1 %	2.5 %	15.9 %
JU	13.6 %	73 %	2.0 %	14.2 %

B.3 Répartitions par canton selon exigence au Secondaire I en 2011-2012

(Fig. 3)

	Exigences Elémentaires	Exigence Etendues	Sans Distinction de Niveau
CH	35.7 %	63.2 %	27.5 %
ZH	37.1 %	61.3 %	24.2 %
BE	24.5 %	71.5 %	47.0 %
LU	19.5 %	80.5 %	61.0 %
UR	28.8 %	71.2 %	42.4 %
SZ	24.6 %	75.4 %	50.8 %
OW	14.5 %	43.3 %	28.8 %
NW	42.7 %	57.3 %	14.5 %
GL	28.3 %	71.7 %	43.5 %
ZG	22.4 %	77.6 %	55.2 %
FR	21.1 %	75.7 %	54.6 %
SO	8.5 %	56.5 %	48.1 %
BS	25.5 %	71.6 %	46.1 %
BL	35.2 %	63.7 %	28.5 %
SH	35.1 %	64.9 %	29.9 %
AR	33.7 %	65.1 %	31.3 %
SG	30.8 %	69.1 %	38.3 %
GR	22.3 %	77.2 %	54.8 %
AG	32.8 %	52.0 %	19.2 %
TG	15.3 %	27.8 %	12.5 %
TI	17.6 %	41.8 %	24.3 %
VD	4.1 %	13.8 %	9.6 %
VS	28.0 %	71.0 %	43.1 %
NE	23.1 %	68.2 %	45.1 %
GE	25.2 %	42.2 %	17.0 %
JU	35.7 %	63.2 %	27.5 %

B.4 Corrélacion des distributions Exigences Secondaire I / Orientation Secondaire II - GLOBAL (Fig. 4)

	Secondaire I : 2011-2012		Secondaire II: 2012-2013		$a_1 = x - x_m$	$a_2 = x - x_m$	$b_1 = y - y_m$	$b_2 = y - y_m$	$a_1 \cdot b_1$	$a_2 \cdot b_2$
	Exigences élémentaires	Exigences étendues	Formations professionnelles	Formations générales						
ZH	35.7 %	63.2 %	76.6 %	23.4 %	10.3 %	1.9 %	4.4 %	-4.4 %	0.450 %	-0.085 %
BE	37.1 %	61.3 %	79.2 %	20.8 %	11.6 %	0.0 %	6.9 %	-6.9 %	0.809 %	-0.001 %
LU	24.5 %	71.5 %	74.3 %	25.7 %	-0.9 %	10.2 %	2.0 %	-2.0 %	-0.019 %	-0.208 %
UR	19.5 %	80.5 %	79.1 %	20.9 %	-6.0 %	19.2 %	6.9 %	-6.9 %	-0.412 %	-1.327 %
SZ	28.8 %	71.2 %	70.3 %	29.7 %	3.4 %	9.9 %	-2.0 %	2.0 %	-0.066 %	0.195 %
OW	24.6 %	75.4 %	72.4 %	27.6 %	-0.9 %	14.1 %	0.2 %	-0.2 %	-0.001 %	-0.021 %
NW	14.5 %	43.3 %	75.3 %	24.7 %	-11.0 %	-18.0 %	3.1 %	-3.1 %	-0.335 %	0.549 %
GL	42.7 %	57.3 %	81.7 %	18.3 %	17.3 %	-4.0 %	9.5 %	-9.5 %	1.637 %	0.382 %
ZG	28.3 %	71.7 %	75.4 %	24.6 %	2.8 %	10.5 %	3.2 %	-3.2 %	0.089 %	-0.335 %
FR	22.4 %	77.6 %	60.7 %	39.3 %	-3.1 %	16.3 %	-11.5 %	11.5 %	0.352 %	1.876 %
SO	21.1 %	75.7 %	78.6 %	21.4 %	-4.4 %	14.4 %	6.4 %	-6.4 %	-0.283 %	-0.925 %
BS	8.5 %	56.5 %	69.5 %	30.5 %	-17.0 %	-4.8 %	-2.8 %	2.8 %	0.469 %	-0.131 %
BL	25.5 %	71.6 %	61.3 %	38.7 %	0.0 %	10.3 %	-10.9 %	10.9 %	-0.001 %	1.119 %
SH	35.2 %	63.7 %	80.9 %	19.1 %	9.7 %	2.4 %	8.6 %	-8.6 %	0.840 %	-0.207 %
AR	35.1 %	64.9 %	75.2 %	24.8 %	9.6 %	3.7 %	3.0 %	-3.0 %	0.285 %	-0.109 %
SG	33.7 %	65.1 %	83.0 %	17.0 %	8.3 %	3.8 %	10.8 %	-10.8 %	0.890 %	-0.407 %
GR	30.8 %	69.1 %	77.3 %	22.7 %	5.3 %	7.9 %	5.0 %	-5.0 %	0.268 %	-0.395 %
AG	22.3 %	77.2 %	75.5 %	24.5 %	-3.1 %	15.9 %	3.2 %	-3.2 %	-0.102 %	-0.515 %
TG	32.8 %	52.0 %	77.5 %	22.5 %	7.4 %	-9.3 %	5.3 %	-5.3 %	0.386 %	0.487 %
TI	15.3 %	27.8 %	60.5 %	39.5 %	-10.2 %	-33.5 %	-11.7 %	11.7 %	1.191 %	-3.924 %
VD	17.6 %	41.8 %	67.1 %	32.9 %	-7.9 %	-19.4 %	-5.2 %	5.2 %	0.408 %	-1.005 %
VS	4.1 %	13.8 %	67.5 %	32.5 %	-21.3 %	-47.5 %	-4.7 %	4.7 %	1.001 %	-2.230 %
NE	28.0 %	71.0 %	73.3 %	26.7 %	2.5 %	9.8 %	1.1 %	-1.1 %	0.028 %	-0.108 %
GE	23.1 %	68.2 %	41.3 %	58.7 %	-2.3 %	7.0 %	-30.9 %	30.9 %	0.718 %	2.152 %
JU	25.2 %	42.2 %	73.2 %	26.8 %	-0.2 %	-19.0 %	1.0 %	-1.0 %	-0.002 %	0.188 %
Moyenne	25.5 %	61.3 %	72.2 %	27.8 %	Covariance $cov(x; y)$				0.344 %	-0.199 %
Ecart-type	9.2 %	16.5 %	9.0 %	9.0 %	Corrélation $\rho_{x;y} = \frac{cov(x; y)}{\sigma_x \cdot \sigma_y}$				0.418	-0.134

B.5 Corrélation des distributions Exigences Secondaire I / Orientation Secondaire II - Echantillon : Suisse alémanique (Fig. 5)

	Secondaire I : 2011-2012		Secondaire II: 2012-2013		$a_1 = x - x_m$	$a_2 = x - x_m$	$b_1 = y - y_m$	$b_2 = y - y_m$	$a_1 \cdot b_1$	$a_2 \cdot b_2$
	Exigences élémentaires	Exigences étendues	Formations professionnelles	Formations générales						
ZH	35.7 %	63.2 %	76.6 %	23.4 %	4.8 %	-3.7 %	-0.3 %	0.3 %	-0.017 %	-0.013 %
BE	37.1 %	61.3 %	79.2 %	20.8 %	6.2 %	-5.6 %	2.2 %	-2.2 %	0.137 %	0.125 %
LU	24.5 %	71.5 %	74.3 %	25.7 %	-6.4 %	4.6 %	-2.7 %	2.7 %	0.173 %	0.124 %
SZ	28.8 %	71.2 %	70.3 %	29.7 %	-2.1 %	4.2 %	-6.7 %	6.7 %	0.141 %	0.284 %
OW	24.6 %	75.4 %	72.4 %	27.6 %	-6.3 %	8.4 %	-4.6 %	4.6 %	0.289 %	0.387 %
GL	42.7 %	57.3 %	81.7 %	18.3 %	11.8 %	-9.7 %	4.7 %	-4.7 %	0.560 %	0.459 %
ZG	28.3 %	71.7 %	75.4 %	24.6 %	-2.7 %	4.8 %	-1.5 %	1.5 %	0.041 %	0.074 %
SO	21.1 %	75.7 %	78.6 %	21.4 %	-9.9 %	8.8 %	1.7 %	-1.7 %	-0.166 %	-0.148 %
SH	35.2 %	63.7 %	80.9 %	19.1 %	4.3 %	-3.3 %	3.9 %	-3.9 %	0.167 %	0.127 %
AR	35.1 %	64.9 %	75.2 %	24.8 %	4.1 %	-2.0 %	-1.8 %	1.8 %	-0.073 %	-0.035 %
SG	33.7 %	65.1 %	83.0 %	17.0 %	2.8 %	-1.9 %	6.0 %	-6.0 %	0.170 %	0.114 %
AG	22.3 %	77.2 %	75.5 %	24.5 %	-8.6 %	10.2 %	-1.5 %	1.5 %	0.128 %	0.152 %
TG	32.8 %	52.0 %	77.5 %	22.5 %	1.9 %	-14.9 %	0.5 %	-0.5 %	0.010 %	0.077 %
Moyenne	30.9 %	66.9 %	77.0 %	23.0 %	Covariance $\text{cov}(x; y)$				0.120 %	0.133 %
Ecart-type	6.5 %	7.6 %	3.7 %	3.7 %	Corrélation $\rho_{x;y} = \frac{\text{cov}(x; y)}{\sigma_x \cdot \sigma_y}$				0.498	0.473

B.6 Corrélation des distributions Exigences Secondaire I / Orientation Secondaire II - Echantillon : Suisse romande (Fig. 6)

	Secondaire I : 2011-2012		Secondaire II: 2012-2013		$a_1 = x - x_m$	$a_2 = x - x_m$	$b_1 = y - y_m$	$b_2 = y - y_m$	$a_1 \cdot b_1$	$a_2 \cdot b_2$
	Exigences élémentaires	Exigences étendues	Formations professionnelles	Formations générales						
FR	22.4 %	77.6 %	60.7 %	39.3 %	-0.9 %	19.4 %	-7.9 %	7.9 %	0.070 %	1.526 %
VD	17.6 %	41.8 %	67.1 %	32.9 %	-5.7 %	-16.3 %	-1.5 %	1.5 %	0.087 %	-0.249 %
NE	28.0 %	71.0 %	73.3 %	26.7 %	4.7 %	12.9 %	4.8 %	-4.8 %	0.223 %	-0.612 %
JU	25.2 %	42.2 %	73.2 %	26.8 %	1.9 %	-15.9 %	4.6 %	-4.6 %	0.090 %	0.738 %
Moyenne	23.3 %	58.2 %	68.6 %	31.4 %	Covariance $\text{cov}(x; y)$				0.118 %	0.351 %
Ecart-type	4.4 %	18.8 %	6.0 %	6.0 %	Corrélation $\rho_{x;y} = \frac{\text{cov}(x; y)}{\sigma_x \cdot \sigma_y}$				0.440	0.310

B.7 Corrélation des distributions Exigences Secondaire I / Orientation Secondaire II - Echantillon : Suisse romande (Fig. 7)

	Secondaire I : 2011-2012		Secondaire II: 2012-2013		$a_1 = x - x_m$	$a_2 = x - x_m$	$b_1 = y - y_m$	$b_2 = y - y_m$	$a_1 \cdot b_1$	$a_2 \cdot b_2$
	Exigences élémentaires	Exigences étendues	Formations professionnelles	Formations générales						
ZH	35.7 %	63.2 %	76.6 %	23.4 %	6.6 %	-1.7 %	1.6 %	-1.6 %	0.107 %	0.027 %
BE	37.1 %	61.3 %	79.2 %	20.8 %	8.0 %	-3.6 %	4.2 %	-4.2 %	0.334 %	0.150 %
LU	24.5 %	71.5 %	74.3 %	25.7 %	-4.6 %	6.6 %	-0.7 %	0.7 %	0.034 %	0.049 %
SZ	28.8 %	71.2 %	70.3 %	29.7 %	-0.3 %	6.3 %	-4.7 %	4.7 %	0.015 %	0.298 %
OW	24.6 %	75.4 %	72.4 %	27.6 %	-4.5 %	10.5 %	-2.6 %	2.6 %	0.118 %	0.274 %
GL	42.7 %	57.3 %	81.7 %	18.3 %	13.6 %	-7.6 %	6.7 %	-6.7 %	0.914 %	0.511 %
ZG	28.3 %	71.7 %	75.4 %	24.6 %	-0.9 %	6.9 %	0.4 %	-0.4 %	-0.004 %	-0.030 %
SO	21.1 %	75.7 %	78.6 %	21.4 %	-8.1 %	10.8 %	3.7 %	-3.7 %	-0.295 %	-0.396 %
SH	35.2 %	63.7 %	80.9 %	19.1 %	6.1 %	-1.2 %	5.9 %	-5.9 %	0.356 %	0.071 %
AR	35.1 %	64.9 %	75.2 %	24.8 %	5.9 %	0.1 %	0.2 %	-0.2 %	0.013 %	-0.000 %
SG	33.7 %	65.1 %	83.0 %	17.0 %	4.6 %	0.2 %	8.0 %	-8.0 %	0.369 %	-0.015 %
AG	22.3 %	77.2 %	75.5 %	24.5 %	-6.8 %	12.3 %	0.5 %	-0.5 %	-0.033 %	-0.059 %
TG	32.8 %	52.0 %	77.5 %	22.5 %	3.7 %	-12.9 %	2.5 %	-2.5 %	0.092 %	0.320 %
FR	22.4 %	77.6 %	60.7 %	39.3 %	-6.7 %	12.7 %	-14.3 %	14.3 %	0.959 %	1.814 %
VD	17.6 %	41.8 %	67.1 %	32.9 %	-11.6 %	-23.0 %	-7.9 %	7.9 %	0.917 %	-1.826 %
NE	28.0 %	71.0 %	73.3 %	26.7 %	-1.1 %	6.2 %	-1.7 %	1.7 %	0.019 %	0.102 %
JU	25.2 %	42.2 %	73.2 %	26.8 %	-3.9 %	-22.6 %	-1.8 %	1.8 %	0.069 %	-0.402 %
Moyenne	29.1 %	64.9 %	75.0 %	25.0 %	Covariance $\text{cov}(x; y)$				0.234 %	0.052 %
Ecart-type	6.8 %	11.2 %	5.5 %	5.5 %	Corrélation $\rho_{x;y} = \frac{\text{cov}(x; y)}{\sigma_x \cdot \sigma_y}$				0.622	0.085

B.8 Répartitions au Secondaire I en 2013 - aspect culturel (Fig. 9)

	Formations Générales	Formations Professionnelles
Tessin	60.5 %	39.5 %
Italie	75.36 %	16.78 %
Vaud	67.06 %	32.9 %
France	51.10 %	42.26 %
Zürich	76.6 %	23.4 %
Allemagne	55.41 %	36.52 %



B.9 Répartitions Suisses/Etrangers en 2012-2013 (Fig. 10)

		Formation Professionnelle	Formation Générale	Augmentation Formations Pro. due aux Etrangers
CH	Total	71.3 %	28.7 %	0.8 %
	Suisses	70.5 %	29.5 %	
	Etrangers	75.4 %	24.6 %	
VD	Total	67.1 %	32.9 %	2.5 %
	Suisses	64.6 %	35.4 %	
	Etrangers	75.4 %	24.6 %	
GE	Total	41.3 %	58.7 %	1.6 %
	Suisses	39.7 %	60.3 %	
	Etrangers	44.4 %	55.6 %	
TI	Total	60.5 %	39.5 %	2.2 %
	Suisses	58.4 %	41.6 %	
	Etrangers	72.4 %	27.6 %	
ZH	Total	76.6 %	23.4 %	1.2 %
	Suisses	75.5 %	24.5 %	
	Etrangers	84.0 %	16.0 %	

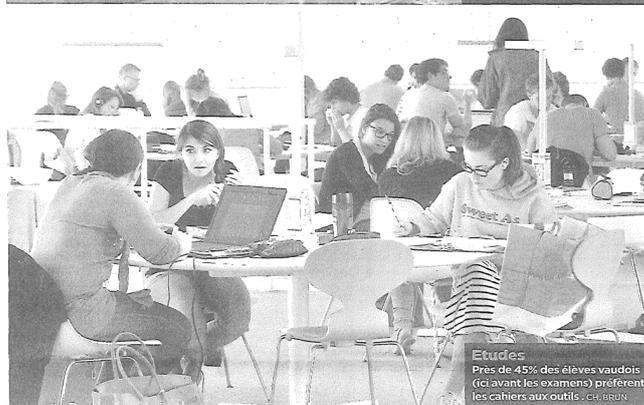
B.10 Filière suivie au Secondaire II, selon la nationalité (Fig. 12)

	Total	Suisses	Etrangers	dont:								
				Allemagne	France	Italie	Lichtenst.	Espagne	Ex-Yougoslavie	Turquie	Portugal	Autres
Formations Générales	66.76 %	67.20 %	65.03 %	55.41 %	51.10 %	75.36 %	91.34 %	60.65 %	78.91 %	71.86 %	66.36 %	49.16 %
Formation Professionnelle	25.00 %	25.67 %	21.72 %	36.52 %	42.26 %	16.78 %	2.10 %	25.63 %	8.27 %	10.41 %	19.95 %	32.01 %

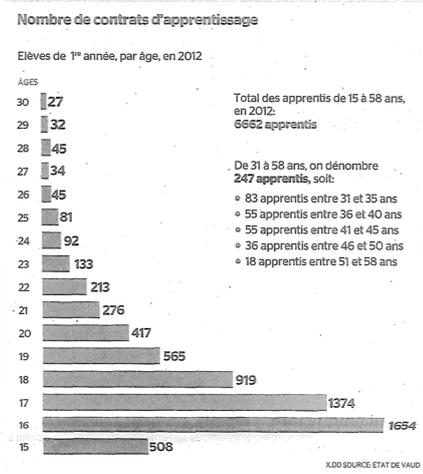
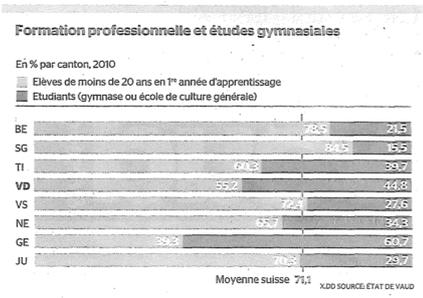
C Article du 24heures



Métier
L'apprentissage peine à séduire les jeunes Vaudois. KEYSTONE



Études
Près de 45% des élèves vaudois (ici avant les examens) préfèrent les cahiers aux outils. CH. BRUN



Pourquoi les jeunes Vaudois boudent l'apprentissage

24 heures, 18.5.12

Formation En proportion, Vaud affiche beaucoup moins d'apprentis que les cantons d'outre-Sarine. Et leur âge moyen s'élève. Le gymnase apparaît comme la voie royale

Lise Bourgeois

Les Vaudois sont-ils des snobs qui méprisent l'apprentissage? Les entreprises du canton sont-elles trop réticentes? Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique montrent que, en comparaison intercantonale, Vaud affiche peu d'apprentis et beaucoup de gymnasiens. En 2010, Saint-Gall a la plus grande proportion d'apprentis de Suisse, suivi de près par la plupart des autres cantons alémaniques.

Le prestige des études

Les explications sont multiples. Philippe Martinet, chargé de mission au Département de la formation (DFP) et ancien directeur de l'OPTI, l'office qui organise l'un des programmes pour la 10^e année de transition, ébauche des pistes: «ici, dans le canton de Vaud, on a cette idée qu'il est mieux de faire le gymnase. On a l'illusion que plus le bagage scolaire est lourd, mieux on est armé. En Suisse alémanique, il y a une dignité à être apprenti.»

Responsable du secteur de la formation au Centre patronal et fort d'une longue expérience avec les apprentis, Frédéric Bonjour prolonge: «l'influence de

l'académie à la française joue peut-être un rôle en Suisse romande. Outre-Sarine, l'apprentissage attire plus de jeunes. Je pense notamment au secteur de l'industrie des machines.»

Fribourgeois bilingue, Jean-François Steiert, délégué aux Affaires intercantionales du DFP, confirme: «L'apprentissage a plus de prestige en Suisse alémanique. En Suisse romande, on trouve des familles qui veulent que leur enfant devienne vétérinaire alors qu'il a déjà de la peine à terminer l'école obligatoire. Et ça, je l'ai vécu.» Le délégué insiste sur la différence culturelle: «Je me souviens d'une étude conduite à Bienne (*ndlr: ville bilingue*), qui montrait que les jeunes francophones rêvaient de métiers académiques, tandis que les Alémaniques avaient envie de faire un apprentissage.»

La taille des entreprises

Autre paramètre: le tissu économique. Jean-François Steiert poursuit: «En Suisse romande et dans le canton de Vaud, nous avons beaucoup d'entreprises dans des secteurs très névralgiques (*ndlr: start-up et entreprises de haute technicité*) qui ne connaissent même pas notre système dual de l'apprentissage.» Chef de division au Service cantonal de l'enseignement postobligatoire, Daniel Novrazz donne un exem-

«En Suisse romande, on trouve des familles qui veulent que leur enfant devienne vétérinaire alors qu'il a de la peine à finir l'école obligatoire»

Jean-François Steiert, délégué aux Affaires intercantionales du DFP

ple: «Dans le petit canton de Nidwald, une entreprise comme Pilatus offre un projet d'avenir pensé en fonction des jeunes. Il y a la proximité d'un tissu économique performant et les jeunes s'inscrivent plus facilement en apprentissage dans ce contexte.» Philippe Martinet évoque aussi le nombre important de toutes petites entreprises vaudoises qui ne peuvent pas supporter le «poids» d'un apprenti.

Malgré les chiffres, il ne faut pas caricaturer la situation. La Suisse alémanique? Ce sont des réalités aussi différentes qu'Uri ou Bâle-Ville. Dans ce dernier canton, la proportion d'apprentis est même inférieure à celle du canton de Vaud. Jean-François Steiert: «C'est davantage un contraste ville-campagne que Suisse

romande-Suisse alémanique. Dans les cantons ruraux de Suisse alémanique, tout le monde se connaît. Il arrive qu'un conseiller d'Etat discute un soir avec des patrons d'entreprises et que des liens soient ainsi noués pour des jeunes qui cherchent une place. A contrario, je vois mal l'un de nos magistrats vaudois discuter autour d'un verre avec des patrons anglo-saxons et leur demander sur un ton bon enfant de prendre les jeunes du coin.»

Vaud se distingue par son faible taux d'apprentis, mais aussi par l'âge moyen élevé à partir duquel ils commencent leur formation. Cette année, la moyenne grimpe à 18,6 ans, alors qu'elle plafonnait à 18,3 ans en 2011. On l'a vu, les programmes de transition (OPTI, SeMo et autres COFOP), offerts en guise de 10^e année aux jeunes qui n'ont pas de place d'apprentissage, sont de plus en plus fréquentés (24 heures du 27 août).

Le détail de ce chiffre montre que, sur les 6662 contrats d'apprentissage conclus cette année, la plus grosse partie l'a été avec des jeunes de 16 ans (1654, soit 24,83%). Ceux de 15 ans ont été 508 à trouver une place et ceux de 17 ans 1374. Le reste des contrats, soit 3126, a été conclu avec des apprentis de 18 ans (919) et d'autres bien plus âgés, jusqu'à... 58 ans (*voir infographie*). «Il faut tenir

compte des reconversions d'adultes AI, des deuxièmes CFC, des formations CFC après l'obtention d'une maturité gymnasiale ou spécialisée, entre autres», observe Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire au DFP.

Revaloriser l'apprentissage

Les patrons vaudois, via le Centre patronal notamment, font régulièrement connaître leur insatisfaction quant au niveau de langue et de calcul des jeunes qui sortent de 9^e année, en particulier de la voie secondaire à options (VSO). Frédéric Bonjour, du Centre patronal, apporte pourtant une nuance: «J'ai eu des apprentis de tous les parcours. Le patron se détermine sur l'engagement au moment du stage. L'important, c'est l'attitude du jeune à ce moment précis; l'âge n'est pas le critère le plus important.»

Philippe Martinet appelle de ses vœux un changement dans les familles vaudoises avec une vision plus positive de l'apprentissage: «Je remarque que les adultes ne parlent pas de leur travail avec leurs enfants. Il y a ce cloisonnement entre le monde des adultes et celui des jeunes. Ces derniers peinent à se représenter le monde du travail. Il faudrait promouvoir un compagnonnage, une transmission entre les générations.»

Résumé

Dans le système de formation suisse, l'école obligatoire s'achève avec la fin du Secondaire I. Pour l'essentiel, ce dernier est structuré en deux filières dites à "exigences élémentaire" et à "exigences étendues". Le Secondaire II qui lui succède s'articule autour de deux types de formations, à savoir les formations générales (écoles de maturité ou de culture générale) et les formations professionnelles (apprentissage, écoles techniques).

La répartition des élèves entre ces deux types de formations varie de façon significative d'un canton à l'autre. Ce travail statistique s'intéresse à la source de cette hétérogénéité et met en évidence le rôle important joué par l'aspect culturel dans ce phénomène à l'aide d'une étude corrélative. Les résultats montrent qu'une certaine cohérence (inexistante au niveau national) dans le choix des élèves issus d'une filière à exigences étendues au Secondaire I peut être mise en lumière dès lors que l'on échantillonne séparément les cantons romands des cantons alémaniques.

L'importance de l'aspect culturel tend à se confirmer par le fait que les jeunes romands empruntent une voie très similaire à leurs homologues français résidents de façon permanente en suisse. De même, les choix des suisse alémaniques s'apparentent à ceux faits par les allemands qui vivent dans notre pays et ceux des tessinois à ceux des résidents italiens.

Enfin, ce travail montre que les étrangers résidents permanents, dans leur ensemble, augmentent de façon non négligeable le nombre des jeunes qui s'orientent vers une formation professionnelle ; cet effet, relativement faible au niveau national, s'avère non-négligeable dans le canton de Vaud.

Mots-clés Formations professionnelle, Formations générales, Hétérogénéité inter-cantonale, Corrélations, Différences culturelles, Etrangers